



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 03-mai-2020

Version 5

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** HIGH TEMPERATURE THREADLOCKER RED 50 ML

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 27250

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Adhésif

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, Ohio 44139 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(866) 732-9502

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

#### Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse de courriel** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### **Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

#### Mot indicateur

**Danger**

Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Rouge

État physique Liquide

Odeur Légère

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

#### Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

64.575 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5
l'acide malique	110-16-7	0.1 - 1
cumène	98-82-8	0.1 - 1

## 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. NE PAS faire vomir.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Utilisation, Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau pulvérisée (brouillard), Mousse antialcool

### Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

### Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts, Peroxydes, Reducing agents

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.  
**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.  
**Protection respiratoire** Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** Rouge  
**Odeur** Légère  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

**Propriété**

**Valeurs**

**Remarques • Méthode**

pH Aucun renseignement disponible  
**Point de fusion / point de congélation** Aucun renseignement disponible  
**Point d'ébullition / intervalle d'ébullition** > 195 °C / > 383 °F  
**Point d'éclair** > 95 °C / > 203 °F  
**Taux d'évaporation** Aucun renseignement disponible  
**Inflammabilité (solide, gaz)** Aucun renseignement disponible  
**Limites d'inflammabilité dans l'air**  
**Limite supérieure d'inflammabilité:** Aucun renseignement disponible  
**Limite inférieure d'inflammabilité** Aucun renseignement disponible  
**Pression de vapeur** <0.1 mm Hg  
**Densité de vapeur** Aucun renseignement disponible  
**Densité relative** 1.09  
**Solubilité dans l'eau** Non miscible dans l'eau  
**Solubilité(s)** Aucun renseignement disponible  
**Coefficient de partage** Aucun renseignement disponible  
**Température d'auto-inflammation** Aucun renseignement disponible  
**Température de décomposition** Aucun renseignement disponible  
**Viscosité cinématique** Aucun renseignement disponible  
**Viscosité dynamique** 9,000 mPas @ 20°C (68°F)  
**Propriétés explosives** Aucun renseignement disponible  
**Propriétés comburantes** Aucun renseignement disponible

Air = 1

**Autres informations**

**Point de ramollissement** Aucun renseignement disponible  
**Masse moléculaire** Aucun renseignement disponible  
**Densité** Aucun renseignement disponible  
**Masse volumique apparente** Aucun renseignement disponible  
**TDAA (température de décomposition auto-accélérée)** Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucun renseignement disponible

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Peroxydes, Reducing agents

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	= 382 mg/kg ( Rat )	= 0.126 mL/kg ( Rabbit )	= 220 ppm ( Rat ) 4 h
l'acide malique 110-16-7	= 708 mg/kg ( Rat )	= 1560 mg/kg ( Rabbit )	> 720 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg ( Rat )	= 12300 µL/kg ( Rabbit )	> 3577 ppm ( Rat ) 6 h

### Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
cumène 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

*Inclassable comme cancérogène pour l'humain*

*Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme*

NTP (programme national de toxicologie)

*Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)  
X - Présent

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2140 mg/kg
ETAmél (cutané)	4874 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	7.1 mg/l

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

0.575 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

### Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
l'acide malique 110-16-7	-0.79 - 0.32
cumène 98-82-8	3.7

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

**États-Unis - numéro de déchet EPA** U055 U096

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	Toxic Ignitable
cumène 98-82-8	Toxic Ignitable

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### DOT

Nom d'expédition Non réglementé

### IATA

Nom d'expédition Non réglementé

**IMDG**

Nom d'expédition Non réglementé

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)  
 LIS/LES Est conforme à (aux)  
 EINECS/ELINCS Non déterminé  
 ENCS Est conforme à (aux)  
 IECSC Est conforme à (aux)  
 KECL Est conforme à (aux)  
 PICCS Est conforme à (aux)  
 AICS Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada  
 EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
 ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon  
 IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine  
 KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée  
 PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines  
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle - 80-15-9	1.0
cumène - 98-82-8	0.1

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé Oui  
 Danger chronique pour la santé Non  
 Risque d'incendie Non  
 Risque de décompression soudaine Non  
 Danger de réaction Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
l'acide malique 110-16-7	5000 lb	-	-	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	10 lb	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ



l'acide malique 110-16-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
cumène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations  
des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
cumène 98-82-8	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	X	X	X
l'acide malique 110-16-7	X	X	X
saccharine 81-07-2	X	X	X
cumène 98-82-8	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)  
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 03-mai-2020

**Avis de non-responsabilité**

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

**Fin de la fiche signalétique**